

PAGES SPÉCIALES HÉRAULT

L'EDITO



CANTONALES

C'EST PARTI!

SOMMAIRE

TFBN.....p2
 Glyphosate.....p4
 Cantonales.....p5
 PAC.....p6
 Transmission..... p6
 Animation.....p7
 Changement climatique.....p8
 Féria.....p8

Tout au long des mois de novembre et décembre nous viendrons à votre rencontre sur tout le territoire héraultais. Et oui, c'est l'heure de la traditionnelle tournée de cantons ! Aux quatre coins du département, qu'il s'agisse de viticulture, d'élevage, de maraîchage ou d'autre, nous serons à votre écoute pour que vous nous fassiez part de toutes vos interrogations, inquiétudes, idées ou propositions.

A la fin du 1er trimestre 2018, le 23 mars très exactement, jour de l'Assemblée Générale, il sera temps pour nous de quitter nos rôles respectifs de président et secrétaire générale, pour laisser la place à une nouvelle équipe, un nouveau conseil d'administration, un nouveau bureau ! C'est l'occasion de ces réunions locales de dénicher «de nouveaux talents» : des jeunes qui souhaiterait s'investir pour faire avancer l'agriculture d'aujourd'hui et de demain.

Un de nos objectifs de la mandature 2016-2018 était de redynamiser les cantons. Un projet qui a avancé pendant ces deux ans, mais sur lequel il y a encore du travail. Le rôle des cantons doit être largement réaffirmé, et il faut redonner du poids aux présidents de structures locales, qui doivent être moteurs sur leur secteur.

Nous profiterons de ces réunions cantonales pour rappeler tous ces points et pour que chaque structure puisse aller de l'avant, ait ses propres projets, sans attendre les initiatives du département. Notre réseau est bourré de jeunes motivés et curieux; il suffit de franchir la cap !

**«QUI NE LABOURE
 QUAND IL PLEUT
 NE LABOURE PAS
 QUAND IL VEUT»**

Camille BANTON
 Secrétaire Générale
 Jeunes Agriculteurs de l'Hérault

Samuel MASSE
 Président
 Jeunes Agriculteurs de l'Hérault



JEUNES AGRICULTEURS
 DE L'HERAULT
 Mas de Saporta - 34875 Lattes
 04.67.92.18.11
 jeunes_agriculteurs34@saporta.net



@jeunesagriculteurs.34



@JAHerault

AGENDA JA34

- 6 nov : CS Régionale
- 6 nov : Groupe RGA
- 8 nov : cantonale Servian
- 20 nov : comité loup

- 22 nov : cantonale Villeveyrac & Pézenas
- 23 nov : cantonale Béziers, St Chinian, Olonzac
- 27 nov : COPIL Charte à l'installation

Le 2 octobre, les JA (Camille BANTON) et la FDSEA (Guilhem VIGROUX) ont rencontré la direction de la DGFIP pour faire part de leur demande de dégrèvement de la TFNB, compte tenu des aléas climatiques de 2017 qui ont largement entamé les récoltes (gel, sécheresse etc.) Après de longs échanges nous avons négocié une procédure de dégrèvement collectif pour les viticulteurs.

JA, FDSEA, VIF et Coop de France se sont donc pleinement mobilisés pour établir une cartographie des pertes de récolte commune par commune sur tout le département.

Mise en œuvre du dégrèvement collectif

Le taux de dégrèvement appliqué à la parcelle est déterminé ainsi:

- taux de perte supérieur à 30% et inférieur à 50 % : dégrèvement de 40 %
- taux de perte supérieur à 50% et inférieur à 80 % : dégrèvement de 65 %
- taux de perte est supérieur ou égal à 80 % : dégrèvement de 90 %

Le dégrèvement interviendra automatiquement sur toutes les parcelles **déclarées en vignes** sur le cadastre (référence pour déterminer la TFNB).

Les services de la Direction Départementale des Finances Publiques de l'Hérault sont mobilisés pour effectuer les dégrèvements le plus rapidement possible. Pour les viticulteurs concernés, vous recevrez cette information fin du mois d'octobre.

Si vous avez déjà payé votre TFNB :

Compte tenu de l'échéance du 15 octobre, il est possible que certains d'entre vous se soient déjà acquittés la taxe foncière, dans le cadre de la mensualisation ou de tout autre dispositif de paiement. Dans ce cas, le dégrèvement se traduira par une restitution (par virement sur le compte bancaire ou par lettre-chèque).

Vous avez des difficultés de paiement, ou vous ne parvenez pas à savoir ce qu'il vous restera à régler après dégrèvement => possibilité d'une demande de report :

Pour les viticulteurs qui rencontreraient des difficultés particulières de paiement ou pour déterminer précisément le montant restant à leur charge (par exemple : si vous avez vos parcelles de vignes sur plusieurs communes), vous aviez la possibilité de faire une demande de report de paiement au 31/12/2017. La demande devait être envoyée avant le 15 octobre et adressée au comptable public compétent dont les coordonnées figurent sur l'avis de taxe foncière (donc potentiellement plusieurs envois si vous dépendez de différentes SIP !). Il vous faudra alors vous acquitter de votre TFNB avant le 31/12 et une fois reçu l'avis de dégrèvement.

Vous estimez que votre exploitation est bien plus impactée que le taux de perte de votre/vos communes => faite une demande individuelle

Les exploitants situés dans le ressort des communes ($\geq 30\%$) et qui justifieront de pertes supérieures à celles qui ont été fixées à l'échelle communale pourront obtenir, sur demande individuelle complémentaire accompagnée de justificatifs, d'un dégrèvement complémentaire.

Les exploitants hors des communes concernées par le dégrèvement collectif qui justifieront de pertes excédant le seuil de 30 % pourront également déposer une demande individuelle complémentaire qui sera traitée selon le même barème que les dégrèvements collectifs.

Les dossiers individuels doivent être adressés à la division des particuliers de la DDFIP, à l'attention de Mme GEY
ddfip34.pgf.particuliers@dgifp.finances.gouv.fr ou par courrier :

Service des particuliers / Viticulteurs
Direction Départementale des Finances Publiques
334, allée Henri II de Montmorency CS 17788.
34 954 MONTPELLIER CEDEX 2.



Coopérative d'Electricité de Saint-Martin-de-Londres

Votre partenaire de proximité en énergie électrique

GRABELS - 04 67 10 40 70
PAULHAN - 04 67 25 35 00

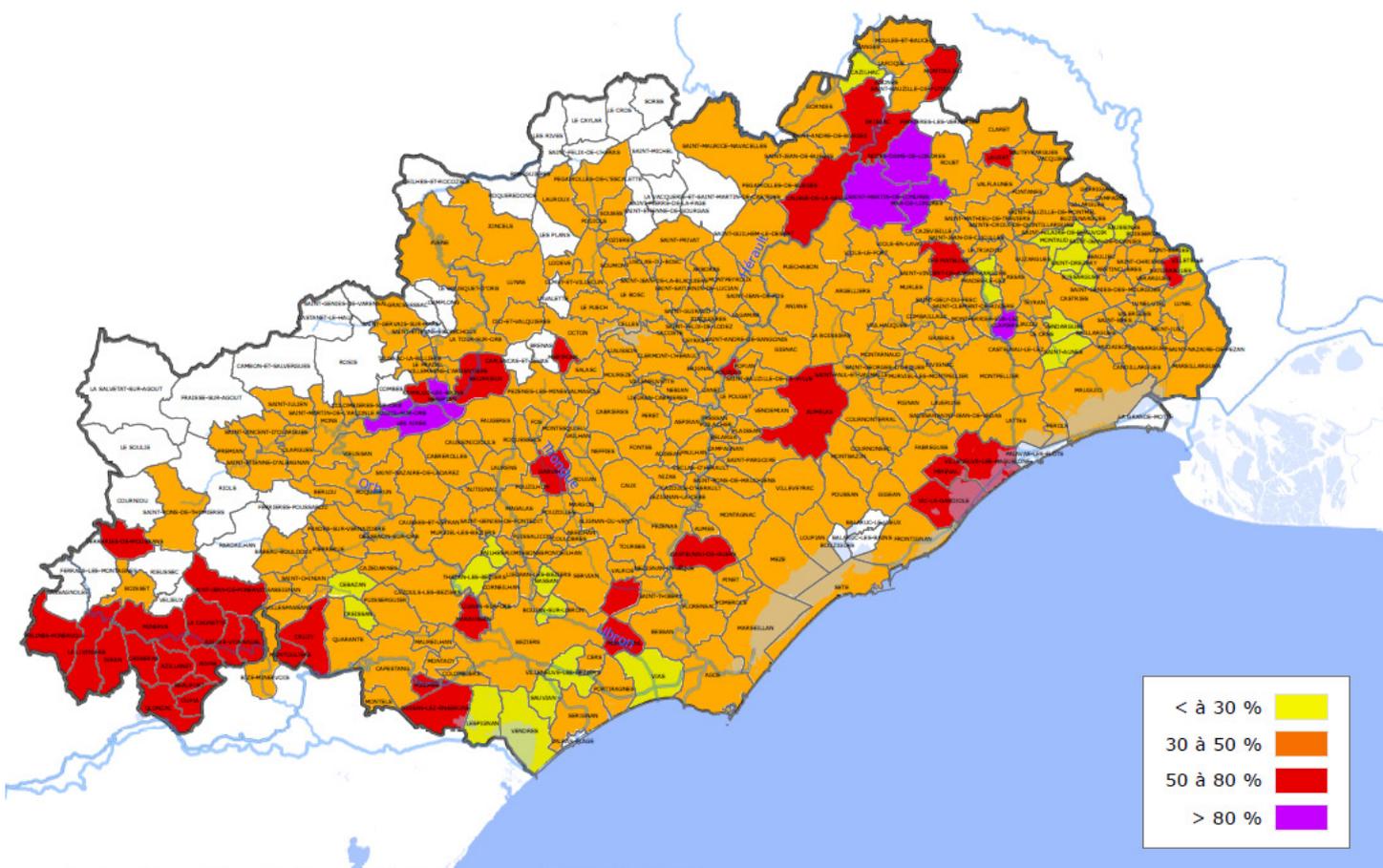
SAINT-MARTIN-DE-LONDRES - 04 67 66 67 30
SAINT-GELY-DU-FESC - 04 67 66 67 66

DIRECTION - 158 allée des écureuils 34982 SAINT-GELY-DU-FESC
www.cesml.com mail : secretariat@cesml.fr



Dès réception de votre déclaration de récolte 2017, rédigez sur papier libre un courrier et envoyez-le en y joignant vos déclarations de récoltes de 2012 à 2017 ainsi que votre dernier avis d'imposition sur le revenu de votre foyer fiscal. Un exemple de courrier est disponible, il est à demander à l'animatrice syndicale des JA34.

Nous vous rappelons par ailleurs que tout agriculteur, au même titre qu'un particulier, peut solliciter un report ou un dégrèvement de TFNB, de Taxe d'Habitation, etc. La demande est à formuler sur papier libre et doit reprendre les principaux éléments justifiant que vous n'êtes pas en mesure de vous acquitter de votre impôts à l'échéance prévue. Votre demande sera étudiée au cas par cas par les services de la DGFIP, en fonction de votre situation et de celle de votre foyer fiscal (revenus du conjoint(e), enfants à charge etc.). Contactez l'animatrice pour plus d'information !



PELENC LANGUEDOC-ROUSSILLON

Spécialiste de la vigne et de la viticulture

Votre concessionnaire CLAAS

Professionnel de la taille



Service Atelier
Magasin de pièces détachées
Offres de financement



10 rue des entrepreneurs
34290 SERVIAN
Tél : 04 67 39 29 00

45 allée du Roussillon
11200 LEZIGNAN-CORBIERES
Tél : 04 68 27 56 19



ACTION SYNDICALE

GLYPHOSATE

Le 9 octobre dernier, nous avons convié les élus de notre territoire, ainsi que la FDSEA, Coop de France LR, les Vignerons Indépendant et la Chambre d'agriculture, à temps d'échange sur le glyphosate. Le rendez vous était donné sur l'exploitation de Bérénger CARRIER, céréalier et semencier, travaillant en semi direct, et en bio sur une partie de sa production.

Ce dernier a présenté ce dont il était le mieux placé pour parler, à savoir l'utilité agronomique du glyphosate dans ce type de technique culturale, et en quoi le non labour permis par ce dernier représente un enjeu colossal en matière de conservation des sol, du respect de l'initiative française du « 4 pour 1000 » (stockage du carbone) inscrite dans le cadre du Plan Mondial pour le Climat, etc.

Passée la partie purement agronomiques, nos principales demandes ont été formulés auprès des deux députés Huppe et Vignal et du Sénateur Cabanel, qui avaient fait le déplacement. Si nous n'en avons pas coûté que coût au glyphosate en lui-même, nous avons demandé :

- qu'aucune décision ne soit prise dans la précipitation, que toute position défendue par le gouvernement soit clairement argumentée et non idéologique
- que le gouvernement débloque de tout urgence une enveloppe dédiée à la recherche et au développement d'une molécule d'une même efficacité, aux méthodes d'application identiques, et au même coût financier pour les exploitants. Cet engagement budgétaire doit être à la hauteur de l'enjeu que représente cette molécule pour l'agriculture française ;
- que de nouvelles études soit menées pour établir la vérité sur l'impact réel de ce produit sur la santé humaine, en tenant compte des méthodes d'utilisation de ce dernier en France, des éventuelles traces retrouvées dans l'alimentation et du lien entre alimentation et dose journalières autorisées ;
- que le gouvernement prenne ses responsabilités en matière de politique commerciale internationale : si le glyphosate français doit être arrêté pour des raison de santé publique, et en dépit de ses bienfaits agro écologiques, aucun produit issu d'exploitations où cette molécule est utilisée ne doit être importé sur le territoire.

Les échanges ont été riches et les élus à notre écoute.

A la demande des élus présents, nous avons par la suite rédigé une tribune diffusée à l'ensemble des élus du département pour recueillir leur soutien. Soutien qui nous a déjà été donnée par les 3 parlementaires présents ce jour, rejoint par Madame la Députée Ménard. Espérons que cela fasse moussé !

Le 24 octobre, le parlement européen (consultatif) s'est prononcé pour une interdiction de cette substance avec une période de transition de 5 ans (355 +, 204 -, 111 abs.). Reste à savoir quelle sera la position de la Commission qui a une énième fois reporté son vote qui devait avoir lieu dans la foulée le 25 octobre...



cuma



FD CUMA Hérault - La Jasse de Maurin - 34470 LATTES -
Tel : 0467272707

Antenne Chambre d'Agriculture - ZAE LA BAUME -
34290 SERVIAN - Tel: 0467364793

Hérault

Le conseil d'administration des JA 34 s'est réuni le 18 octobre après midi, avec un beau programme à la clé !

Après un tour d'actualité syndicale des plus riches (glyphosate, loup, EGA, viticulture, TFNB etc.) une bonne partie du CA a été consacré au renouvellement de l'équipe pour la période 2018-2020. Roland LEGRAND, administrateur régional en charge de l'installation est venu présenter le fonctionnement de l'échelon régional, et son rôle par rapport aux échelons départemental et national. Nous avons ensuite abordé les différents « poste » à pourvoir pour la mandature à venir, pour essayer de mettre en place des périodes de tuilage pour « former les petits nouveaux ».

Enfin un temps a été consacré pour travailler par petits groupes au programme des cantonales, afin que celle-ci soit intéressantes pour tous et animées. Sont ainsi prévus :

- un temps d'information sur les différentes actions et victoires syndicales tout au long de l'année, les événements à venir, les dossiers « compliqués » : phyto, chasse, loup, calendriers France Agrimer, etc...
- un temps d'échange sur les problématiques locales et que vous rencontrez, vous les jeunes, et que vous souhaitez nous faire remonter
- un intervenant extérieurs, selon les secteurs et les besoins : MAE, captages, enherbement des parcelles, irrigation, contrôle de performance etc.

Les tournées cantonales seront suivies de visites d'exploitation et d'un bon apéro comme toujours !

Vous recevrez prochainement les invitations; retenez d'ores et déjà les dates !

CANTON DE SERVIAN : Mercredi 8 novembre

CANTONS DE VILLEVEYRAC & PEZENAS : Mercredi 22 novembre

CANTONS DE BEZIERS, SAINT CHINIAN & OLONZAC : Jeudi 23 novembre

CANTON DE CASTRIES : mercredi 13 décembre

CANTON DE GIGNAC : jeudi 14 décembre

ON VOUS ATTEND NOMBREUX !

**TOURNÉE CANTONALES 2017
LES JA 34 RECRUTENT ...**

CES BOURGEOIS, ILS SAVENT PLUS QUOI INVENTER ! A FORCE DE LIRE ET D'ÉCRIRE, ILS DEVIENNENT PLUS CONS LES UNS QU'LES AUTRES.

CA C'EST BIEN VRAI...

**NOUS ON S'EN TAMPONNE PAS !
REJOINS LE RESEAU ET VIENS FAIRE BOUGER LES CHOSES !**

" CE QUE JE DIS, TOUT LE MONDE S'EN TAMPONNE ! JE GUEULE, JE GUEULE, J'POURRAIS GUEULER DANS LE CUL D'UN PONEY CE SERAIT PAREIL ! "

**T'EN AS MARRE DE GUEULER DERRIÈRE TON ORDI ?
ENGAGE TOI !**

FONCIER, URBANISME, INSTALLATION, ENVIRONNEMENT, FILIERES...
DU CANTON A LA REGION, LE RESEAU A BESOIN DE TOI POUR AVANCER !

Jeunes Agriculteurs
Hérault

syndical.jeunesagriculteurs34@saporta.net - www.jeunesagriculteurs34.com - 04 67 82 18 11 Jeunes Agriculteurs de l'Hérault

CALVET
La pulvérisation sur mesure

PULVÉRISATEURS « PNEUMATIQUES »

ECO + ARRIERE
De 600 à 2000 litres

ECO + SEMI PORTE
De 600 à 1500 litres

PULVÉRISATEURS « AÉRO-CONVECTEURS »

AÉRO-CONVECTEUR TRAINÉ
De 600 à 2000 litres

AÉRO-CONVECTEUR TRAINÉ LINÉAIRE
Aspiration inversée
De 800 à 2000 litres

POUDREUSES PORTÉES ET TRAINÉES

POUDREUSES PORTÉES
De 150 à 300 litres
Trainées 700 litres

«EPAMPRAGE ET DESHERBAGE»

EPAMPREURS ET BATI

e-mail : calvet@wanadoo.fr Tél : 04 68 27 27 70
Site : www.calvet34.com Fax : 04 68 27 17 02

41 ALLÉE DU ROUSSILLON
RN 113 - 11200 LEZIGNAN CORBIÈRES

SAS



DEVENEZ PAYS D'OCCOLOGUE

Pour mériter leur label IGP, tous les vins Pays d'Oc sont dégustés chaque année : pas besoin d'être un expert pour être sûr de leur qualité.

chardonnay pinot noir cabernet sauvignon syrah grenache cabernet franc merlot carmenère gamay moule-tue carignan
chassaignon cinsaut cos porton mourvèdre petit vendès pinot gris marzélan grenache gris sauvignon vézère grenache blanc
muscat à petits grains carignan blanc chassas mourvèdre châteaillon châteaillon colonbord marabou muscadet muscat
d'alsace/du pèdre/du blanc nègre/du muscadet/du sémillon terre blanc igal blanc vermentino ailliacais tempériallo gre-
nache gris grovèze/taillade muscat de lambousc sauvignon gris gona mauberg boissoulèur alcese petit mauberg ylvaer
pinot blanc rieding sauvignon gris carignan blanc



© P. B. / A. B. / S. B.



PAC CALENDRIER DE PAIEMENT

En bref...Voilà où l'on en est :

- PAC 2015 : reste à payer MAE et Aides au bio. L'instruction a démarré
=> paiement des MAE surfaciques mi-novembre
=> paiement des MAE PRM et Apicole début 2018
- PAC 2016 : reste à payer MAE et aides au bio qui seront payées fin du 1er trimestre 2018, en même temps que l'assurance récolte
- PAC 2017 : au 5 octobre 800 demandes d'Avance de Trésorerie Remboursables avaient été déposées dont 750 début septembre qui ont normalement été payées à la mi-octobre. Elle représentent 90% des aides découpées, de l'ICHN, des aides bovines, des MAE et aides à l'agriculture biologique. Les dossiers surfaces 2017 commencent d'être instruits. Les aides ovines et aides caprines seront payées normalement fin octobre, début novembre.

CONVENTION

POINT ACCUEIL TRANSMISSION

Le 29 septembre dernier, les Jeunes Agriculteurs de l'Hérault ont participé à la signature de la convention pour le création du Point Accueil Transmission.



Le Point Accueil Transmission *quesa quo* ? C'est l'équivalent du Point Accueil Installation que vous connaissez tous, mais pour la transmission d'exploitation agricole. Ainsi toute personne qui souhaite cesser son activité, pour prendre sa retraite ou pour toute autre raison, sera accueillie par ce PAT, qui sera chargé de faire le point sur la situation du cédant, et qui l'orientera vers les différentes structures signataires de cette conventions : MSA, notaires, juristes, SAFER, et bien d'autres, afin de répondre à toutes les questions bien précises inhérentes à une cessation d'activité, en fonction de la filière.

Porté par la Chambre d'agriculture de l'Hérault, le PAT fonctionne depuis bientôt 2 ans, la signature de cette convention venant officialiser sa naissance !

Vous connaissez quelqu'un qui souhaite cesser son activité ? Parce qu'un transmission réussie est une transmission anticipée, et que sans transmission, pas d'installation, relayez ce contact:

PAT - Pierre BLERON - 04 67 20 88 76 - bleron@herault.chambagri.fr

→ Nos métiers

- **Agrodistribution / collecte et négoce grandes cultures**
1 160 000 t. collectées dans le Groupe.
- **Semences**
1000 multiplicateurs - 20 000 ha.
- **Accompagnement des filières Viticoles-Arboricoles & Maraîchères**
Appuis techniques et approvisionnement - 45 000 ha de vigne -
2 500 ha d'arbres fruitiers - 1 500 ha de productions légumières -
40 techniciens ARTERIS - EURAMED
- **Prestation d'emballage**
GOE Service à Lézignan-Corbières (création graphique -
emballage - bouteilles....)
- **Nutrition & productions animales**
150 000 t. d'aliments produits
- **Ovins**, 300 000 agneaux commercialisés, production Label
- **Painipèdes**, 500 000 canards abattus et transformés/an
- **Volailles**, Label et standard 80000 abattages/sem.
- **Services à la production**
Plan de fumure, calcul de ration, logiciel SIREME de traçabilité,
certiphyto...
- **Service « Irrigation, plasticulture et réglage des pulvérisateurs »** AQUATERRIS, filiale spécialisée.

→ Vos Contacts :

- **GIGNAC - ASPIRAN**
04 67 57 66 77
Jean Luc BOST -
06 22 08 84 31
- **COURNONTERRAL**
04 67 85 34 89
Frédéric CLERISSI -
06 09 95 90 30
- **THEZAN LES BEZIERS**
04 67 93 60 22
Céline FOURNIE -
06 27 34 66 29
- **OLONZAC**
04 68 91 24 51
Benoit ESCOURROU -
06 19 18 72 86
- **SERVIAN**
04 67 39 20 06
Xavier RIVERA -
06 25 31 23 67
- **SAINT CHINJAN**
04 67 38 00 02
Sébastien ROUSSE -
06 16 84 00 94



ANIMATION

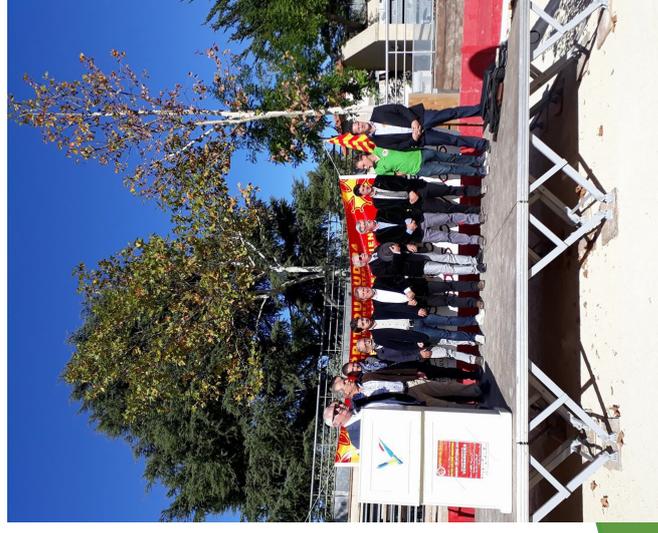
ESPRIT DU SUD

Les Jeunes Agriculteurs de l'Hérault étaient présents les 28 octobre dernier à la manifestation organisées par Esprit du Sud 34 dans les arènes de Vendargues.



Une journée entièrement dédiée à la défense et à la promotion de nos traditions : courses camarguaises, gastronomie, chasse, pêche et bien entendu agriculture !
Tout au long de la journée un stand a été tenu par Cindy et quelques bénévoles pour parler métier, installation, et susciter pourquoi pas de nouvelles vocations, autour d'une bonne crêpe 100% JA !

Une journée qui s'est déroulée, bien entendu dans la bonne humeur et sous le soleil du sud !





Pépinière viticole française,
producteur de plants de vigne
de sélections clonales
française et européenne.

- ⇒ Sélection clonale française (marque ENTAV INRA) et européenne
- ⇒ Greffage à la Mortaise
- ⇒ Machines à planter

V.C.R. FRANCE
Siège social : 30190 BOUÇOIRAN
Tél. (0033) 04.66.86.10.10

Loïc Breton et Kévin Baralon
06.16.39.40.19 - 06.16.38.33.98

L'INRA et Montpellier Sup Agro organisent une journée de prospective sur le vin et le changement climatique le 22 novembre au Mas de Saporta, à Lattes. Ci dessous les détails et le lien d'inscription pour ceux qui seraient intéressés.

A quoi pourrait ressembler la filière Vigne et Vin à l'horizon 2050 ? Comment pourrait-elle s'adapter au changement climatique ?

C'est à ces questions qu'un groupe de travail regroupant des scientifiques (INRA, Montpellier SupAgro) avec l'appui de FranceAgriMer et de l'INAO, s'est attelé pendant 2 ans pour dégager des scénarios d'avenir possibles. Ce groupe vous convie à découvrir les scénarios élaborés, à en débattre et à vous exprimer sur les solutions et les attitudes stratégiques à adopter.

Venez contribuer à la réflexion collective sur les choix stratégiques de votre filière !

La participation est gratuite, mais l'inscription est obligatoire (avant le 10 novembre). Le nombre de places étant limité, inscrivez vous rapidement sur <https://enquetes.inra.fr/index.php/726273?lang=fr>. Votre inscription vous sera confirmée par mail après la date de clôture.

Programme de la Journée

9h00 : Accueil des participants

9h30 : ouverture par Laurent Bruckler, Président du centre INRA de Montpellier

9h40 : mot d'accueil de Jean-Benoit Cavalier, Président de l'Appellation Languedoc

9h45 : 4 scénarios d'avenir possibles : quelles perceptions des enjeux et conséquences ?

Bilan sur l'impact du changement climatique en Languedoc

La démarche prospective et la méthode appliquée par le groupe de travail

Présentation des 4 scénarios

Travaux de groupe sur leurs enjeux et conséquences pour la filière

13h00-14h00 : buffet sur place

14h00 : Quels choix stratégiques opérer face aux enjeux et conséquences perçus ?

Synthèse des travaux de groupe

Attitudes à adopter face à ces scénarios

16h00 : Conclusion du forum

POLOS ET DOUDOUNES

Les polos et doudounes JA sont arrivés !

Polo 5€

Doudoune 15€



Demandez vos tailles par mail à

camille.ja34@gmail.com

A récupérer en cantonale

FESTIF

BILAN FERIA

Tous les bénévoles féria se sont retrouvés le 18 octobre dernier pour tirer le bilan de l'édition 2017. Leur travail aura été largement récompensé, puisqu'il s'agit de la meilleur féria (en terme de recette) que JA ait jamais réalisé en 27 ans ! De quoi donner une certaine motivation pour préparer l'édition 2018 qui présentera quelques nouveautés ! Nouvel affichage, une cuisine complètement réaménagée, bref... les idées ne manquent pas pour accueillir tous les festivaliers 2018 pendant le 6 jours que comptera la fériai l'année prochaine !

En attendant, les bénévoles seront invités à un nouveau voyage en remerciement de leurs bons et loyaux services ! Après le sud et le Portugal, quelques idées ont été lancées... Et pourquoi pas l'Ecosse, avec un petit tour à Edimbourg pour assister au match France Ecosse qui aura lieu dans le cadre du tournoi des VI Nations ? Affaire à suivre...

